

Indicateurs de gestion 2010

Nom : Mercier

Code géographique : 67045

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL	3
SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010	4
INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010	
TRANSPORT ROUTIER	
Voirie municipale	
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	5
Enlèvement de la neige	
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	6
HYGIÈNE DU MILIEU	
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution	
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7
Coût de distribution par kilomètre de conduite	8
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau	9
Coût de distribution par mètre cube d'eau	10
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout	
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	11
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite	12
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE	
Pourcentage du service de la dette	13
Pourcentage d'endettement	14
RESSOURCES HUMAINES	
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	15
Effort de formation par employé	16
Durée moyenne des lésions professionnelles	17
Taux de départs potentiels à la retraite	18
CONFIRMATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL	19

MOT DE L'ORGANISME MUNICIPAL

La ville de Mercier présente les résultats de ses indicateurs de gestion selon les directives établies par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Vous trouverez à la page 4, le sommaire des indicateurs de gestion obligatoires pour l'année 2010.

NOM DU SIGNATAIRE Nadia René

TITRE DU SIGNATAIRE Trésorière

SIGNATURE _____

DATE 2011-10-12

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

		2010	2009	2008
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	1	13 795 \$	18 237 \$	13 481 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	2	23 326 \$	28 796 \$	21 896 \$
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	3	5 486 \$	5 770 \$	6 569 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	4	5 486 \$	5 770 \$	6 569 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	5	39,6552	23,2143	44,4444
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	6	13 362\$	14 216 \$	12 948 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	7	25 667\$	25 708 \$	15 362 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	8	S.O.	S.O.	S.O.
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	9	S.O.	S.O.	S.O.
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	10	0,48\$	0,41 \$	0,43 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	11	0,93\$	0,74 \$	0,51 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	12	0,07\$	0,06 \$	0,06 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	13	0,07\$	0,06 \$	0,08 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	14	3 205\$	2 875 \$	1 790 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	15	3 205\$	2 875 \$	1 790 \$
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE				
Pourcentage du service de la dette	16	6,25 %	16,00 %	19,56 %
Pourcentage d'endettement	17	34,01 %	29,85 %	30,72 %
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	18	8,17%	2,62 %	1,43 %
Effort de formation par employé	19	14,22h	26,70 h	14,46 h
Durée moyenne des lésions professionnelles	20	274,27h	218,75 h	255,56 h
Taux de départs potentiels à la retraite	21	30,77%	27,03 %	27,78 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction TRANSPORT ROUTIER
Activité Voirie municipale
Dimension - Critère Efficience économique - Économie des ressources et productivité

Nom de l'indicateur Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie
Définition Coût de l'activité de voirie municipale par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal

Formule Coût de l'activité voirie municipale
Nombre de km de voie

Formule a)

Numérateur

- Source de la donnée

- Définition

Charges avant l'amortissement moins les services rendus

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 10 moins ligne 88

Coût de l'activité de voirie municipale, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

- Définition

À l'interne

Nombre total de kilomètres de voie appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.

Formule b)

Numérateur

- Source de la donnée

- Définition

Charges moins les services rendus

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 114

Coût de l'activité de voirie municipale pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

- Définition

À l'interne

Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité voirie municipale	1 979 415	4 1 282 970	7 927 466
Nombre de km de voie	2 71,00	5 70,35	8 68,80
Coût de la voirie municipale, sans l'amortissement, pour un km de voie	3 13 795	6 18 237	9 13 481

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité voirie municipale	10 1 656 148	13 2 025 813	16 1 506 443
Nombre de km de voie	11 71,00	14 70,35	17 68,80
Coût de la voirie municipale pour un km de voie	12 23 326	15 28 796	18 21 896

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

- 19 - Investissement
- 20 - Type de circulation
- 21 - État des équipements

Commentaires

En plus de km du réseau local, 14 Km appartient au MTQ

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	TRANSPORT ROUTIER
Activité	Enlèvement de la neige
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie
Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige par kilomètre de voie appartenant à l'organisme municipal
Formule	<u>Coût de l'activité enlèvement de la neige</u> <u>Nombre de km de voie déneigés</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 11 moins ligne 89
- Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre total de kilomètres de voie déneigés appartenant à l'organisme municipal. Une voie est une subdivision de la chaussée permettant la circulation d'une file de véhicules.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 115
- Définition	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité enlèvement de la neige	1 389 524	4 405 932	7 451 933
Nombre de km de voie déneigés	2 71,00	5 70,35	8 68,80
Coût d'enlèvement de la neige, sans l'amortissement, pour un km de voie	3 5 486	6 5 770	9 6 569

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité enlèvement de la neige	10 389 524	13 405 932	16 451 933
Nombre de km de voie déneigés	11 71,00	14 70,35	17 68,80
Coût d'enlèvement de la neige pour un km de voie	12 5 486	15 5 770	18 6 569

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

19 - Climat

20 - Nombre de km de trottoir

21 - Type de précipitations

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction HYGIÈNE DU MILIEU
Activité Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère Vitalité - Qualité du service
Nom de l'indicateur Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite
Définition Nombre de bris d'aqueduc par 100 kilomètres de conduite d'eau potable, excluant les bris sur les entrées de service
Formule
$$\frac{\text{Nombre de bris d'aqueduc}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}} \times 100$$

Numérateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre de ruptures ou de fuites ayant nécessité des travaux d'excavation, excluant les bris sur la portion des entrées de service d'aqueduc, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service

	2010	2009	2008
Nombre de bris d'aqueduc	1 23	4 13	7 24
Nombre de km de conduite d'eau potable	2 58,00	5 56,00	8 54,00
Nombre de bris d'aqueduc par 100 km de conduite d'eau potable	3 39,6552	6 23,2143	9 44,4444

Facteurs d'influence

- 10- État du réseau
- 11- Vétusté de l'équipement
- 12- Programme de détection des fuites

Commentaires

La ville de Mercier répare aussi les fuites du réseau d'aqueduc qui appartient à la régie Intermunicipale. Il y a eu 6 fuites pour la régie qui sont comptabilisées en 2010.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable par rapport au nombre de kilomètres de conduite d'eau appartenant à l'organisme municipal
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité distribution de l'eau potable}}{\text{Nombre de km de conduite d'eau potable}}$

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 17 moins ligne 95
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de kilomètres de conduite d'eau dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire pour l'exercice financier à l'étude, incluant toutes les conduites de distribution d'eau potable sauf les entrées de service
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 121
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1 774 998	4 796 072	7 699 211
Nombre de km de conduite d'eau potable	2 58,00	5 56,00	8 54,00
Coût de distribution de l'eau, sans l'amortissement, pour un km de conduite d'eau potable	3 13 362	6 14 216	9 12 948

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10 1 488 692	13 1 439 654	16 829 561
Nombre de km de conduite d'eau potable	11 58,00	14 56,00	17 54,00
Coût de distribution de l'eau pour un km de conduite d'eau potable	12 25 667	15 25 708	18 15 362

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

- 19 - Programme de détection des fuites
- 20 - Vétusté de l'équipement
- 21 - État du réseau

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction HYGIÈNE DU MILIEU
Activité Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère Efficience économique - Économie des ressources et productivité

Nom de l'indicateur Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau
Définition Coût pris en charge par l'organisme municipal pour traiter un mètre cube d'eau et s'en approvisionner

Formule Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable
Nombre total de m³ d'eau traitée

Formule a)

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Charges avant l'amortissement

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 16

Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Nombre total de mètres cubes d'eau traitée incluant le nombre de mètres cubes d'eau vendue, s'il y a lieu. C'est l'eau au compteur à la sortie de l'usine de traitement qui doit être prise en compte.

Formule b)

Numérateur

- Source de la donnée
- Définition

Charges

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 68

Coût de l'activité d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée
- Définition

À l'interne

Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	1 S.O.	4 S.O.	7 S.O.
Nombre total de m ³ d'eau traitée	2 1 607 620	5 1 955 907	8 1 612 880
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, sans l'amortissement, pour un m³ d'eau traitée	3 S.O.	6 S.O.	9 S.O.
b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité approvisionnement et traitement de l'eau potable	10 S.O.	13 S.O.	16 S.O.
Nombre total de m ³ d'eau traitée	11 1 607 620	14 1 955 907	17 1 612 880
Coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable pour un m³ d'eau traitée	12 S.O.	15 S.O.	18 S.O.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

19 - Modalité des ententes intermunicipales

20 -

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût de distribution par mètre cube d'eau
Définition	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour distribuer un mètre cube d'eau potable
Formule	<u>Coût de l'activité distribution de l'eau potable</u> <u>Nombre de m³ d'eau circulant dans le réseau</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 17 moins ligne 95
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eau distribuée dans le réseau de l'organisme municipal. Il faut tenir compte uniquement de l'eau distribuée sur le territoire de l'organisme municipal.
Formule b)	Charges moins les services rendus
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 121
- Définition	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	1 774 998	4 796 072	7 699 211
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	2 1 607 620	5 1 955 907	8 1 612 880
Coût de distribution, sans l'amortissement, d'un m³ d'eau potable	3 0,48	6 0,41	9 0,43

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité distribution de l'eau potable	10 1 488 692	13 1 439 654	16 829 561
Nombre de m ³ d'eau circulant dans le réseau	11 1 607 620	14 1 955 907	17 1 612 880
Coût de distribution d'un m³ d'eau potable	12 0,93	15 0,74	18 0,51

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

19 - Vétusté de l'équipement

20 - État du réseau

21 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées
Définition	Prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eaux usées
Formule	<u>Coût de l'activité traitement des eaux usées</u> <u>Nombre de m³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration</u>

Formule a)	Charges avant l'amortissement
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 18
- Définition	Coût de l'activité de traitement des eaux usées, correspondant aux charges sans l'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de mètres cubes d'eaux usées traitées par l'organisme municipal, passant par toutes les étapes du traitement de la station d'épuration, pour l'exercice financier à l'étude
Formule b)	Charges
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 70
- Définition	Coût de l'activité de traitement des eaux usées, constitué des charges, pour l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité traitement des eaux usées	1 194 646	4 176 126	7 160 155
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	2 2 662 324	5 2 749 437	8 2 760 239
Coût du traitement, sans l'amortissement, d'un m³ d'eaux usées traitées par la station	3 0,07	6 0,06	9 0,06

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité traitement des eaux usées	10 194 646	13 176 126	16 208 655
Nombre de m ³ d'eaux usées traitées par la station d'épuration	11 2 662 324	14 2 749 437	17 2 760 239
Coût du traitement d'un m³ d'eaux usées traitées par la station	12 0,07	15 0,06	18 0,08

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

- 19 - Nombre de citoyens (densité)
- 20 - État du réseau
- 21 - Nombre de mm de pluie

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	HYGIÈNE DU MILIEU
Activité	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout
Dimension - Critère	Efficiéce économique - Économie des ressources et productivité
Nom de l'indicateur	Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite
Définition	Coût de l'activité des réseaux d'égout par kilomètre de conduite d'égout, excluant les entrées de service
Formule	$\frac{\text{Coût de l'activité réseaux d'égout}}{\text{Nombre de km de conduite d'égout}}$

Formule a)

Charges avant l'amortissement moins les services rendus

Numérateur

- Source de la donnée

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 19 moins ligne 97

- Définition

Coût de l'activité des réseaux d'égout, constitué des charges sans l'amortissement moins les services rendus, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

À l'interne

- Définition

Nombre de kilomètres de conduite d'égout dont l'organisme municipal est responsable sur son territoire, incluant toutes les conduites d'égout (domestique, pluvial et combiné) sauf les entrées de service

Formule b)

Charges moins les services rendus

Numérateur

- Source de la donnée

Rapport financier 2010 page S44-1, ligne 123

- Définition

Coût de l'activité des réseaux d'égout pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur

- Source de la donnée

À l'interne

- Définition

Idem a)

a)	2010	2009	2008
Coût de l'activité réseaux d'égout	1 189 093	4 166 750	7 100 213
Nombre de km de conduite d'égout	2 59,00	5 58,00	8 56,00
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout, sans l'amortissement, pour un km de conduite	3 3 205	6 2 875	9 1 790

b)	2010	2009	2008
Coût de l'activité réseaux d'égout	10 189 093	13 166 750	16 100 213
Nombre de km de conduite d'égout	11 59,00	14 58,00	17 56,00
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout pour un km de conduite	12 3 205	15 2 875	18 1 790

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Facteurs d'influence

- 19 - Nombre de citoyens (densité)
- 20 - Nombre de mm de pluie
- 21 - Type de réseau (pluvial, sanitaire, combiné)

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE
Critère Endettement et solvabilité

Nom de l'indicateur Pourcentage du service de la dette
Définition Pourcentage des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses de fonctionnement et au montant de remboursement de la dette à long terme

Formule
$$\frac{\text{Frais de financement + remboursement de la dette à long terme}}{\text{Charges sans l'amortissement + remboursement de la dette à long terme}} \times 100$$

Numérateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2010 page S14, ligne 27 plus page S15 ligne 17, et page S23-1, ligne 26 (montant 2010 moins montant 2009).
 Ou colonne Administration municipale, page S7, ligne 27 plus page S8 ligne 17 en tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement.

- Définition Total des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme de l'administration municipale, tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2010 page S14, ligne 29 moins ligne 28, plus page S15 ligne 17, et page S23-1, ligne 26 (montant 2010 moins montant 2009).
 Ou colonne Administration municipale, page S7, ligne 29 moins ligne 28, plus page S8 ligne 17 en tenant compte des montants affectant le fonds d'amortissement.

- Définition Total des charges sans l'amortissement plus le remboursement de la dette à long terme de l'administration municipale pour l'exercice financier à l'étude

	2010	2009	2008
Frais de financement + remboursement de la dette à long terme	1 795 325	4 1 962 226	7 2 217 938
Charges sans l'amortissement + remboursement de la dette à long terme	2 12 728 643	5 12 266 866	8 11 341 568
Pourcentage du service de la dette	3 6,25	6 16,00	9 19,56

Facteurs d'influence

- 10 - Intentions d'investir à moyen et long terme
- 11 - Paiement comptant des infrastructures par les promoteurs
- 12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE
Critère	Endettement et solvabilité
Nom de l'indicateur	Pourcentage d'endettement
Définition	Pourcentage de l'endettement total net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente
Formule	$\frac{\text{Endettement total net à long terme}}{\text{Valeur nette des immobilisations + valeur des propriétés destinées à la revente}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S25, ligne 21 Pour les municipalités centrales : Rapport financier page S25-G, ligne 19
- Définition	Endettement total net à long terme à la fin de l'exercice financier à l'étude
Dénominateur	
- Source de la donnée	Rapport financier 2010 page S20, ligne 18 plus page S22-8, ligne 227
- Définition	Valeur nette des immobilisations corporelles augmentée de la valeur des propriétés destinées à la revente à la fin de l'exercice financier à l'étude

	2010	2009	2008
Endettement total net à long terme	1 18 805 808	4 14 736 364	7 14 126 624
Valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente	2 55 292 729	5 49 374 563	8 45 992 322
Pourcentage de l'endettement total net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente	3 34,01	6 29,85	9 30,72

Facteurs d'influence

10- Aucun facteur

11 -

12 -

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère Efficience économique - Économie des ressources et productivité

Nom de l'indicateur Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale

Définition Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale

Formule
$$\frac{\text{Coût de la formation}}{\text{Rémunération totale}} \times 100$$

Numérateur
 - Source de la donnée À l'interne
 - Définition Coût de la formation, incluant la rémunération et les dépenses inhérentes dont la cotisation annuelle à l'École nationale de police et excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude. Ce coût ne doit pas inclure les frais de formation offerte à l'interne par un employé qui n'est pas un formateur accrédité.

Dénominateur
 - Source de la donnée Rapport financier 2010 page S43 ligne 25
 - Définition Rémunération totale, excluant les élus, pour l'exercice financier à l'étude

	2010	2009	2008
Coût de la formation	1 242 150	4 68 365	7 33 408
Rémunération totale ¹	2* 2 963 384	5 2 612 991	8 2 332 137
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	3* 8,17	6 2,62	9 1,43

Facteurs d'influence

10 - Taille de l'organisation

11 -

12 -

Commentaires

1. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1) le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Après le dépôt au ministère, lorsque la donnée « Effectifs personnes-année » est égale ou inférieure à 2, afin de respecter la loi, certaines données seront remplacées par des astérisques à l'impression. Par contre, le document déposé au Conseil est sous votre responsabilité.

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Effort de formation par employé
Définition	Nombre d'heures rémunérées de formation par rapport aux effectifs personnes-année
Formule	$\frac{\text{Nombre d'heures de formation}}{\text{Effectifs personnes-année}}$
Numérateur	À l'interne Nombre d'heures de formation rémunérées, incluant le temps de transport rémunéré et excluant la formation aux élus, pour l'exercice financier à l'étude
- Source de la donnée	
- Définition	
Dénominateur	Rapport financier 2010 page S43, ligne 8 Effectifs personnes-année correspondant au nombre d'employés convertis en temps plein pour l'exercice financier à l'étude
- Source de la donnée	
- Définition	

	2010	2009	2008
Nombre d'heures de formation	1 123	1 976	911
Effectifs personnes-année	79,00	74,00	63,00
Nombre d'heures de formation rémunérées par employé	14,22	26,70	14,46

Facteurs d'influence

- 10- Taille de l'organisation
- 11-
- 12-

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction
Dimension - Critère

RESSOURCES HUMAINES
Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement

Nom de l'indicateur
Définition

Durée moyenne des lésions professionnelles
Durée moyenne d'absence du travail des employés pour cause de lésions professionnelles

Formule

Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles
Nombre de lésions professionnelles

Numérateur
- Source de la donnée
- Définition

À l'interne
Nombre d'heures non travaillées pour cause de lésions professionnelles des employés réguliers dont celles d'une journée ou moins, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations, pour l'exercice financier à l'étude

Dénominateur
- Source de la donnée
- Définition

À l'interne
Nombre de lésions professionnelles dont celles d'une journée ou moins des employés réguliers, c'est-à-dire les accidents de travail, les maladies professionnelles, les rechutes, les récurrences et les aggravations de l'année plus celles des années antérieures toujours en cours, pour l'exercice financier à l'étude

	2010		2009		2008	
Nombre d'heures d'absence du travail pour lésions professionnelles	1	3 017	4	875	7	2 300
Nombre de lésions professionnelles	2	11	5	4	8	9
Durée moyenne d'absence des employés, en heures, pour cause de lésions professionnelles	3	274,27	6	218,75	9	255,56

Facteurs d'influence

- 10- Présence de pratiques d'assignation temporaire
- 11- Type d'activité
- 12-

Commentaires

INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2010

Fonction	RESSOURCES HUMAINES
Dimension - Critère	Valeur des ressources humaines - Mobilisation, climat, rendement et développement
Nom de l'indicateur	Taux de départs potentiels à la retraite
Définition	Pourcentage de départs potentiels à la retraite dans les cinq années suivant le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude par rapport au nombre total d'employés réguliers
Formule	$\frac{\text{Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années}}{\text{Nombre d'employés réguliers}} \times 100$
Numérateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre de départs potentiels à la retraite dans les cinq prochaines années. Le calcul a pour point de départ le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Lorsqu'il n'existe aucune règle précise, utiliser pour le numérateur l'âge normal de la retraite, soit 65 ans. Dans ce cas, il s'agira des employés âgés entre 60 et 65 ans.
Dénominateur	
- Source de la donnée	À l'interne
- Définition	Nombre d'employés réguliers au 31 décembre de l'exercice financier à l'étude. Ce nombre inclut les employés permanents à temps plein, à temps partiel et saisonniers excluant les employés occasionnels. Une personne compte pour un employé régulier indépendamment de son horaire.

	2010		2009		2008	
Nombre de départs potentiels à la retraite au cours des 5 prochaines années	1	12	4	10	7	10
Nombre d'employés réguliers	2	39	5	37	8	36
Pourcentage de départs potentiels à la retraite des employés réguliers au cours des 5 prochaines années	3	30,77	6	27,03	9	27,78

Facteurs d'influence

10 - Âge moyen de la main-d'oeuvre

11 -

12 -

Commentaires

**CONFIRMATION DE L'OFFICIER
MUNICIPAL DE LA TRANSMISSION
DES INDICATEURS DE GESTION**

Je soussigné(e), _____, atteste que les indicateurs de gestion

de Mercier _____ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ont été
(Nom de l'organisme)

transmis selon l'Arrêté de la ministre en date du 3 décembre 2007 et de l'article 17.6.1 de la Loi sur le

ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Signature _____

Titre _____

Date _____

Téléphone _____
(Ind. rég.) (Numéro) (Poste)

Courriel _____

Dernière modification : 2011-10-07 12:01:52

Réservé au ministère

12 728 643

55 292 729

Indicateurs de gestion 2010

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page 19 « Confirmation de l'officier municipal la transmission des indicateurs de gestion »;
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton « déposer »;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire la version « papier » dûment complétée et signée du document suivant :

1. Confirmation de l'officier municipal de la transmission des indicateurs de gestion (page 19);

L'envoi de ces documents doit être fait au :

Service de l'information financière et de la vérification
Ministère des Affaires municipales, des Régions et
de l'Occupation du territoire
10, Pierre-Olivier-Chauveau, 1er étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire des indicateurs de gestion version « papier ». Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque la « Confirmation de l'officier municipal de la transmission des indicateurs de gestion » est reçue.

Attention

Avant d'envoyer le document « papier », veuillez vous assurer de la concordance des deux chiffres preuves et de la date et de l'heure de la dernière modification apparaissant au bas de la page, avec ceux du document électronique que vous allez transmettre. La validation de ces informations procure au Ministère l'assurance que la version électronique qu'il détient correspond à celle qui a fait l'objet de l'attestation. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

5 900 000^A 1 500 000 000^B

A : Charges sans l'amortissement et remboursement de la dette à long terme, page 13 ligne 2

B : Valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la revente, page 14 ligne 2